



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4898

Attribution d'une subvention de 3 500 euros à l'association Les Dragons de Saint Georges, pour l'organisation de la manifestation "Vieux-Lyon en humanité", du 5 au 7 juillet 2019

Direction des Evénements et Animations

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 1 JUILLET 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 JUILLET 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 JUIN 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 8 JUILLET 2019
DELIBERATION AFFICHEE LE : 11 JUILLET 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à M. BROLIQUIER), Mme BERRA (pouvoir à M. DAVID), Mme MANOUKIAN, M. HAMELIN (pouvoir à Mme NACHURY), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à Mme CROIZIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4898 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 3 500 EUROS A
L'ASSOCIATION LES DRAGONS DE SAINT GEORGES,
POUR L'ORGANISATION DE LA MANIFESTATION
"VIEUX-LYON EN HUMANITE", DU 5 AU 7 JUILLET 2019
(DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 juin 2019 par lequel M. le Maire expose
ce qui suit :

L'association Les Dragons de Saint Georges, dont le siège social est situé au 53 rue Saint Georges à Lyon 5^e, organise le festival « Vieux-Lyon en humanité », du 5 au 7 juillet 2019.

L'association Les Dragons de Saint Georges a pour objet d'ouvrir aux gens du quartier un espace d'échanges, de dialogue et de convivialité, et de créer une émulation propice à la réalisation de projets diversifiés, en lien avec les structures sociales, associatives, culturelles et éducatives du quartier.

« Vieux Lyon en humanité » est le festival des initiatives associatives, culturelles et institutionnelles du Vieux-Lyon, associant un large public d'habitants, visiteurs, adultes, enfants, autour de la question des modes de vivre et de faire ensemble. Le thème de cet événement sera « Tous nomades ! ».

L'association souhaite ainsi mettre en valeur le nomadisme qui reflète la quantité d'expériences vécues sur le Vieux-Lyon : des foires du Moyen-âge aux arts de la Renaissance, des voyages de Laurent Mourguet aux populations migrantes, des étudiants aux touristes d'aujourd'hui.

Cet événement fait écho au festival « Dialogues en humanité » organisé le même week-end au Parc de la Tête d'Or.

Le programme du festival est actuellement en cours de réalisation mais certaines manifestations sont d'ores et déjà prévues.

Un spectacle musical sera proposé pour la soirée d'ouverture du jeudi 4 juillet 2019 avec également un repas partagé. Le film-clip « Nous sommes le Vieux-Lyon », présentant une fresque de visages d'habitants et d'acteurs du Vieux Lyon, sera projeté en partenariat avec l'association Empreintes de la rue Juiverie.

Le vendredi 5 juillet 2019 aura lieu dans le café-boutique Katimavik une exposition de peintures de personnes en situation de handicap. Une lecture de textes sera proposée au Théâtre Trancatoir. L'exposition « Sweet sixteen », planches de BD adaptées du roman de Annelise Heurtier par des élèves du Collège Notre Dame de Bellegarde sera présentée à la Bibliothèque Municipale de Lyon 5^e Saint-Jean. Une exposition de photographies d'Yves Neyrolles et une projection du film « Renaissance » de François Ribière et Martine Tallet auront lieu dans les locaux de l'association Renaissance du Vieux-Lyon.

Le samedi 6 juillet 2019, la Compagnie « Il sera une fois » présentera son spectacle théâtral et musical « Y'a quelqu'un » au jardin de la Basoche. Sur le parvis de la Cathédrale Saint-Jean, la cantatrice Malika Bellaribi Le Moal et la troupe lyrique Voix en Développement interpréteront l'Opéra « Didon et Enée » de Henry Purcell. Un spectacle

déambulatoire « Amici francese » de Lucas Petracci, artiste clown-mime aura lieu place Saint-Jean.

Le dimanche 7 juillet 2019, l'association investira la place Valensio pour proposer au public un temps d'échange et de débat sous les arbres. Un spectacle itinérant pour tout public « A demain » sera présenté par la Compagnie Les grandes personnes au départ de la grande cour des Musées Gadagne ou place Saint-Jean.

Des visites guidées et des balades fluviales seront également proposées au public pour relier le Vieux-Lyon et le Parc de la Tête d'Or.

A travers ce festival, l'association souhaite :

- Favoriser le lien social en associant différents types de publics,
- Valoriser une vision positive, participative et poétique du centre historique du Vieux-Lyon et de son patrimoine,
- Affirmer les valeurs d'ouverture au monde, aux différentes cultures, et les valeurs de fraternité et de solidarité.

L'association sollicite une subvention de 3 500 euros allouée à l'opération et le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 5 800 euros.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'association Les Dragons de Saint Georges, je propose de lui allouer une subvention de 3 500 euros.

Vu l'avis du Conseil du 5^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

1- Une subvention de 3 500 euros est allouée à l'association Les Dragons de Saint Georges, pour l'organisation du festival « Vieux-Lyon en humanité », du 5 au 7 juillet 2019.

2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019, sur le code service 10230, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, fonction 024, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT